

DRONE VOLT

renforce ses fonds propres et accroît son flottant

Villepinte, le 11 mai 2016 – DRONE VOLT, leader français du drone professionnel, annonce la réalisation d'une augmentation de capital de 0,5 million d'euros.

L'opération a pris la forme d'un placement privé réalisé avec suppression du droit préférentiel de souscription auprès d'un cercle restreint d'investisseurs dont la souscription est éligible à la réduction ISF.

Le prix d'émission des 306 456 actions nouvelles a été fixé à 1,58 €, soit la moyenne pondérée par les volumes des cours de clôture des cinq dernières séances ayant précédé la décision du conseil d'administration de lancer l'opération sans décote.

Le capital social de DRONE VOLT post-opération est divisé en 12 867 058 actions d'une valeur nominale de 0,03 € chacune. La dilution résultant de cette augmentation de capital représente 2,4% du capital après cette opération. Les actions nouvelles seront admises aux négociations sur le marché Alternext Paris et assimilées aux actions existantes à compter du 12 mai 2016.

En application des dispositions de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier et de l'article 211-2 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF), cette opération n'a pas donné lieu à un prospectus soumis au visa de l'AMF. Ce placement a été réalisé conformément aux dispositions des articles L. 225-136 du Code de commerce et L. 411-2 II du Code monétaire et financier, ainsi qu'à la 7^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de DRONE VOLT en date du 5 janvier 2016, à la décision du conseil d'administration en date du 26 avril 2016 et à la décision du Directeur Général en date du 10 mai 2016.

Cette opération vise à consolider les moyens de financement de DRONE VOLT, dans le cadre de sa politique d'innovation continue et de son plan de développement commercial, et contribue également à l'élargissement du flottant de la société.

Prochain rendez-vous : chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2016 la semaine du 11 juillet 2016

Tous les communiqués de presse DRONE VOLT sur espace.investisseurs.com et pour recevoir la newsletter de la société, écrire à : finance@dronevolt.com.

Pour recevoir automatiquement les communiqués de presse par email, inscrivez-vous gratuitement sur www.actusnews.com.

A propos de DRONE VOLT

Créée en 2011, DRONE VOLT implantée en France, au Benelux, au Canada, au Danemark, aux Etats-Unis et en Suisse, est une société spécialisée dans la conception et la commercialisation de drones civils à usage professionnel. Partenaire global, elle offre à ses clients des solutions métiers « clé en main » incluant différents services et la formation au pilotage. La jeune entreprise innovante, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 3,7 millions d'euros en 2015 (+111%), est leader du drone audiovisuel. Elle fournit également l'administration et les industriels pour la réalisation de prises de vue aériennes. Parmi ses clients, la société compte le CERN, FRANCE TELEVISIONS, la Gendarmerie des Transports Aériens (GTA), SPIE, TF1, FREEWAY PROD, etc. DRONE VOLT est qualifiée « Entreprise Innovante » par Bpifrance.

DRONE VOLT est une société cotée sur le marché Alternext Paris :

Action : Mnémo : ALDRV.PA - Code ISIN : FR0013088606 - Eligible : PEA, PEA-PME

BSA : Mnémo : DRVBS - code ISIN : FR001286054

Plus d'informations sur www.dronevolt.com

Contacts

Relations médias FINANCE

ACTUS finance & communication

Jean-Michel Marmillon – T : +33 1 53 67 36 73

dronevolt@actus.fr

Relations médias GRAND PUBLIC ET METIER

DRONE VOLT

Céline Vergely – T : +33 6 08 42 75 84

celine@dronevolt.com